

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES

AVIS DE VACANCE
CADRE SUPERIEUR DE SANTE
1 poste

1 poste de CADRE SUPERIEUR DE SANTE - Temps plein
est annoncé vacant
A compter du 1^{er} SEPTEMBRE 2021
Au Centre hospitalier de ST LAURENT DU PONT (Isère)

Situé aux portes du massif de la Chartreuse, l'établissement se situe à 15 km de Voiron, 35 km de Grenoble, 28 km de Chambéry, 100 km de Lyon

Missions et compétences :

- Se référer à la fiche de poste jointe à cette vacance de poste

Pour tous renseignements sur le poste, s'adresser à :

Alix CAUDERLIER, Directrice Adjointe en charge du pôle handicap – 04.76.06.26.06

Les personnes intéressées par ce poste doivent adresser leur candidature écrite (CV, diplôme et lettre de motivation) à Alix CAUDERLIER, Directrice Adjointe du pôle Handicap, par mail (recrutement@ch-stlaurent.com) ou par courrier **avant le 19 AOUT 2021**.

La Directrice Déléguée

L. ZIEGLER



CADRE SUPERIEUR DE SANTE

Filière Handicap

Date application : Septembre 2021	Rédaction : Mme C. TARTAMELLA, CSS junior, site St Laurent du Pont Validation : Mme C. ALBORGHETTI, DS, Coordinatrice générale des soins Etablissements Voironnais Chartreuse	Référence : Ft/ADM/rh/Juin 2021
Version : 1	Approbation : Mme L. ZIEGLER, Directeur CH St Laurent du Pont chargée des RH et Mme A. CAUDERLIER, Directeur CH St Laurent du Pont filière Handicap	Page : 1/9

1. REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Code de la santé publique ;
- Décret n°2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière ;
- Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière : fiche métier « Cadre soignant de pôle » _ Fiche 05U10

2. OBJET :

Chaque agent est tenu au secret professionnel, au devoir de discrétion professionnelle et au respect des règles de confidentialité.

Ce profil de poste décrit les missions et conditions d'exercice du Cadre Supérieur de Santé en charge de la filière Handicap sur le CH de St Laurent du Pont (SLP).

Le cadre supérieur de santé filière handicap sera en lien étroit avec le directeur du pôle handicap du CH et en binôme avec le cadre supérieur de santé filière sanitaire / médico-social Personnes Agées du CH.

3. LIEU D'EXERCICE :

Centre hospitalier de St Laurent du Pont (SLP) filière Handicap :

- FAM Les Alppages (65 places),
- FAM La Chartreuse (60 places),
- Foyer de vie La Maisonnette (40 places) situé à Saint-Joseph-de-Rivière,
- EHPAD Spécialisée Les Balcons de Miribel (80 lits) situé à Miribel-les-Echelles.

CADRE SUPERIEUR DE SANTE

Filière Handicap

Date application :	<u>Rédaction</u> : Mme C. TARTAMELLA, CSS junior, site St Laurent du Pont	Référence :
Septembre 2021	<u>Validation</u> : Mme C. ALBORGHETTI, DS, Coordinatrice générale des soins Etablissements Voironnais Chartreuse	Ft/ADM/rh/Juin 2021
Version : 1	<u>Approbation</u> : Mme L. ZIEGLER, Directeur CH St Laurent du Pont chargée des RH et Mme A. CAUDERLIER, Directeur CH St Laurent du Pont filière Handicap	Page : 2/9

4. MISSIONS :

Etre le promoteur de la politique de soins en relais de la coordination générale des soins au sein du centre hospitalier de Saint Laurent du Pont - filière handicap ;
 Planifier, organiser et coordonner les soins et les activités de la filière handicap de l'établissement ;
 Décliner le projet de soins socio-éducatif institutionnel au sein de l'établissement en développant la démarche qualité en collaboration avec le directeur d'établissement chargée de la filière handicap ;
 Contribuer à la gestion médico-économique de l'établissement et plus particulièrement collaborer au pilotage stratégique de la filière handicap ;
 Manager l'équipe d'encadrement de proximité de la filière handicap ;
 Organiser, coordonner et piloter les ressources métiers paramédicaux et socio-éducatif en lien avec la filière handicap ;
 Mettre en place une politique de communication dans un objectif de cohérence des organisations et de cohésion des équipes ;
 Développer et renforcer le réseau de la filière handicap.
 Renforcer les liens de l'établissement avec les partenaires institutionnels et notamment avec le Centre Hospitalier Alpes Isère.

5. ACTIVITES :

- Contribue à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de soins de l'établissement en partenariat avec le corps médical, la direction de l'établissement et le cadre supérieur de santé filière sanitaire/médico-social Personnes Agées
 - En lien avec le projet d'établissement et le Projet médical partagé du GHT
 - En lien avec les établissements partenaires du territoire et plus spécifiquement le SPMS
 - Participe aux travaux institutionnels et transversaux
 - Représente la coordination générale des soins lors des cellules de crise en lien avec les situations sanitaires exceptionnelles.
- Participe aux instances de l'établissement dont les sous-commission CME et aux travaux qui en découlent ainsi qu'aux instances du GHT relevant de sa compétence

CADRE SUPERIEUR DE SANTE

Filière Handicap

Date application :	Rédaction : Mme C. TARTAMELLA, CSS junior, site St Laurent du Pont	Référence :
Septembre 2021	Validation : Mme C. ALBORGHETTI, DS, Coordinatrice générale des soins Etablissements Voironnais Chartreuse	Ft/ADM/rh/Juin 2021
Version : 1	Approbation : Mme L. ZIEGLER, Directeur CH St Laurent du Pont chargée des RH et Mme A. CAUDERLIER, Directeur CH St Laurent du Pont filière Handicap	Page : 3/9

- Coordonne l'ensemble des professionnels paramédicaux, médicotéchniques et socio-éducatifs de l'établissement en lien avec le cadre supérieur de santé filière sanitaire/médico-social Personnes Agées le cas échéant
 - Lien hiérarchique avec ces professionnels
 - Gestion des effectifs et développement des compétences

GPMC :

 - Réaliser un suivi de la charge de travail et du calcul des effectifs en vue de proposer des modifications en réponse aux évolutions*
 - Veiller au maintien et à la fidélisation des compétences au sein de son secteur, ·*
 - Favoriser le développement de la poly compétence et la mobilité au sein du pôle et hors pôle ·*
 - Gérer les risques professionnels en lien avec le Médecin du travail et la Direction*
 - Gérer les situations conflictuelles en lien avec le Directeur du pôle et le cadre du site*

Formation :

 - Elaborer le plan de formation du pôle et assurer le suivi de sa mise en œuvre*
 - Elaborer un cahier des charges pour les formations spécifiques
 - Collaborer avec l'assistante RH en charge de la formation pour la sélection des organismes formateurs
 - Assurer le suivi et le réinvestissement des formations au sein du pôle
 - Coordination des professionnels médicotéchniques (Diététicienne, IDE Hygiéniste, PPH, MK) au sein du pôle, le lien direct étant assuré par un cadre de proximité
 - Entretiens de recrutement pour les professionnels concernés
 - Entretiens d'évaluation des compétences professionnelles et de formation pour les professionnels concernés

- Management des cadres et encadrement direct d'une équipe de cadres de santé paramédicaux et d'un cadre socio-éducatif
 - Superviser et animer l'équipe de cadres :
 - ° mettre en œuvre la politique de soins au sein du pôle
 - ° Favoriser et accompagner la recherche de nouvelles organisations
 - ° Définir les priorités d'actions
 - ° Faciliter le décloisonnement entre les structures du pôle
 - Fixer les objectifs à atteindre
 - Assurer un rôle de guidance et de conseil
 - Détecter les potentiels évolutifs des cadres et les valoriser
 - Accompagner, le cas échéant, les projets professionnels des futurs cadres
 - Définir les niveaux de responsabilité et organiser la répartition des activités

- Assure la continuité des soins en lien avec le cadre supérieur de santé filière sanitaire/médico-social Personnes Agées
 - Planifie et contrôle l'astreinte de cadres
 - Met en place de procédures dégradées dans le cadre de la gestion de l'absentéisme

CADRE SUPERIEUR DE SANTE

Filière Handicap

Date application :	<u>Rédaction</u> : Mme C. TARTAMELLA, CSS junior, site St Laurent du Pont	Référence :
Septembre 2021	<u>Validation</u> : Mme C. ALBORGHETTI, DS, Coordinatrice générale des soins Etablissements Voironnais Chartreuse	Ft/ADM/rh/Juin 2021
Version : 1	<u>Approbation</u> : Mme L. ZIEGLER, Directeur CH St Laurent du Pont chargée des RH et Mme A. CAUDERLIER, Directeur CH St Laurent du Pont filière Handicap	Page : 4/9

- Supervise la gestion du temps des professionnels sous son autorité, en lien avec le responsable RH
- Veille à l'intégration des nouveaux professionnels au sein du pôle handicap et facilite leur intégration en répondant au besoin de tutorat, formation...
- Assure la coordination des capacités d'accueil des étudiants paramédicaux au sein du pôle handicap (supervision de la planification des stages et étudiants non médicaux et supervision des modalités d'accueil et d'encadrement de ces étudiants) et développe un partenariat avec les écoles et instituts de formations le cas échéant en lien avec cadre supérieur de santé filière sanitaire/médico-social Personnes Agées
- Dans le cadre du suivi médico-économique :
 - Veille, en lien avec le directeur du pôle, à l'optimisation de l'occupation et participe au commission d'admission au sein de chaque établissement du pôle
 - Participe à l'évaluation des besoins matériels des structures et à leur arbitrage au regard de l'enveloppe budgétaire allouée
- Collabore à la démarche qualité de l'établissement en lien avec la responsable qualité/gestion des risques du CH :
 - Met en place les moyens permettant l'optimisation du parcours du résident et la continuité des soins
 - Garantit le respect des pratiques professionnelles conformément aux règles professionnelles en vigueur et aux bonnes pratiques de soins
 - Organise l'évaluation des pratiques professionnelles du personnel non médical
 - Assure le suivi de la gestion des risques et des mesures de sécurité
 Contribution aux :
 - Évaluations internes et externes,
 - CREX, REMED...
 - Signalement, analyse et traitement des EI
 - Suivi des indicateurs qualité
 - Diffusion des résultats des audits et mise en œuvre du suivi des actions d'amélioration
- Assure une veille spécifique à son domaine d'activité
- Réalise un rapport d'activité qui est propre à son pôle d'activité.
- Est un maillon essentiel pour l'Information- la Communication- la Coordination ascendante et descendante au sein du pôle, du CHSLP et de la direction commune :
 - Favorise les projets d'échanges inter pôles, inter établissements afin d'enrichir les pratiques et les savoirs.
 - Est en lien avec les différentes structures et réseaux partenaires.
 - Fait remonter les informations aux différentes réunions de travail pour une bonne connaissance du contexte du secteur (freins, leviers).
 - Est force de proposition, pour les évolutions d'organisation et est un rouage essentiel pour faire appliquer les décisions sur le terrain prises au sein du pôle handicap et auxquelles il aura été associé.

CADRE SUPERIEUR DE SANTE

Filière Handicap

Date application : Septembre 2021	Rédaction : Mme C. TARTAMELLA, CSS junior, site St Laurent du Pont Validation : Mme C. ALBORGHETTI, DS, Coordinatrice générale des soins Etablissements Voironnais Chartreuse	Référence : Ft/ADM/rh/Juin 2021
Version : 1	Approbation : Mme L. ZIEGLER, Directeur CH St Laurent du Pont chargée des RH et Mme A. CAUDERLIER, Directeur CH St Laurent du Pont filière Handicap	Page : 5/9

6. COMPETENCES ET/OU CAPACITES REQUISES :

Savoir et savoir faire	Niveau recherché			
	D	P	M	E
Connaissance du secteur hospitalier, gériatrique, psychiatrique et médico-social			X	
Connaissance du réseau territorial de santé mentale (dispositifs intra et extra hospitalier et intersectoriel du CHAI, réseau Rhépsy ...) et du secteur handicap (département, maison de l'autonomie, ect...)			X	
Connaissance de la législation et de la réglementation en lien avec la spécificité de l'activité		X		
Assurer une veille réglementaire concernant les politiques publiques de santé mentale et du handicap et la législation en vigueur		X		
Connaitre l'organisation de l'établissement, connaitre les différentes structures et leurs liens avec l'extérieur			X	
Connaissances en droit hospitalier et droit de la fonction publique hospitalière Chartes en lien avec le secteur, loi HPST, règlement intérieur, règles de déontologie et d'éthique, loi du 5 Juillet 2011...		X		
Connaissances en gestion des ressources humaines (statut et réglementation du temps de travail)			X	
Connaissances en matière d'économie de la santé, en matière de gestion économique et budgétaire			X	
Concevoir des politiques et des projets en adéquation avec les besoins, les contraintes de la structure et le projet d'établissement			X	
Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétences			X	
Gérer des projets			X	
Utiliser et maîtriser l'outil informatique et bureautique			X	
Avoir des capacités d'analyse et de synthèse, rédaction et présentation de documents			X	
Définir, allouer et optimiser les ressources au regard des priorités des contraintes et variations externes/internes			X	
Etre pilote dans la démarche qualité/sécurité des soins			X	
Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine			X	

CADRE SUPERIEUR DE SANTE

Filière Handicap

Date application : Septembre 2021	Rédaction : Mme C. TARTAMELLA, CSS junior, site St Laurent du Pont Validation : Mme C. ALBORGHETTI, DS, Coordinatrice générale des soins Etablissements Voironnais Chartreuse	Référence : Ft/ADM/rh/Juin 2021
Version : 1	Approbation : Mme L. ZIEGLER, Directeur CH St Laurent du Pont chargée des RH et Mme A. CAUDERLIER, Directeur CH St Laurent du Pont filière Handicap	Page : 6/9

Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné				X
Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs dans son domaine de compétences			X	
Traduire la stratégie en orientations, en plans d'actions et en moyens de réalisation			X	
Etablir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence			X	
Evaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs			X	
Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles			X	
Organiser l'activité en fonction de différents critères (missions, stratégie, moyens, etc.)				X
Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes,				X
Traduire la stratégie en orientations, en plans d'actions et en moyens de réalisation			X	
Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation				X
Travailler en équipe pluridisciplinaire				X

E - expertise

M - maîtrise

P - pratique courante ou aléatoire

D - A développer

		Niveau recherché
Qualités requises (manières de servir)	Capacité à travailler en équipe	4
	Capacité de décision	3
	Capacité à rendre compte	4
	Avoir le sens de l'organisation, adaptation, rigueur, réactivité, prise d'initiatives	4
	Comportement adapté dans ses relations avec autrui	4
	Faire preuve d'écoute et de disponibilité vis-à-vis des professionnels	4
	Etre capable de créer des liens entre les acteurs (cohésion d'équipe)	4

CADRE SUPERIEUR DE SANTE

Filière Handicap

Date application : Septembre 2021	<u>Rédaction</u> : Mme C. TARTAMELLA, CSS junior, site St Laurent du Pont	Référence : Ft/ADM/rh/Juin 2021
Version : 1	<u>Validation</u> : Mme C. ALBORGHETTI, DS, Coordinatrice générale des soins Etablissements Voironnais Chartreuse	Page : 7/9
	<u>Approbation</u> : Mme L. ZIEGLER, Directeur CH St Laurent du Pont chargée des RH et Mme A. CAUDERLIER, Directeur CH St Laurent du Pont filière Handicap	

	Positionnement, négociation (traiter et résoudre les situations conflictuelles)	4
--	---	---

4 - excellent
3 - bon
2 - correct
1 - insuffisant

7. LES RELATIONS PROFESSIONNELLES :

Lien hiérarchiques :

- Directeur des soins, Coordonnateur général des soins de la direction commune des établissements Voironnais Chartreuse
- Directeur d'établissement chargé de la filière handicap
- Directeur d'établissement chargé des RH

Liens fonctionnels :

- Le Personnel Médical
- Le Pharmacien
- L'ensemble des cadres et responsables des services de l'établissement (administratif, logistique, technique...)
- Les partenaires conventionnels
- Cadre supérieur pole sanitaire et médio –social Personnes Agées du CH

CADRE SUPERIEUR DE SANTE

Filière Handicap

Date application : Septembre 2021	<u>Rédaction</u> : Mme C. TARTAMELLA, CSS junior, site St Laurent du Pont <u>Validation</u> : Mme C. ALBORGHETTI, DS, Coordinatrice générale des soins Etablissements Voironnais Chartreuse	Référence : Ft/ADM/rh/Juin 2021
Version : 1	<u>Approbation</u> : Mme L. ZIEGLER, Directeur CH St Laurent du Pont chargée des RH et Mme A. CAUDERLIER, Directeur CH St Laurent du Pont filière Handicap	Page : 8/9

8. LES RISQUES PROFESSIONNELS :

- Charge mentale
- Agressivité des patients et/ou des familles
- Agressivité des équipes
- Pression institutionnelle
- Astreintes

- Déplacements
- Station debout prolongée
- Station assise prolongée
- Travail de saisie
- Contraintes organisationnelles
- Contraintes relationnelles
- Gestes répétés et postures de travail

Moyens de prévention

Prévention RPS

- gestion du stress
- gestion de conflits
- débriefing et réunion d'équipes (gestion des situations complexes)
- participation aux réunions cadre
- collectif CSS CHUGA tous sites notamment Voiron et Direction commune
- psychologue du travail

Vaccinations à jour,

Vaccinations à jour, radio pulmonaire régulière, analyses si besoin, contrôles visuels, écran adapté

9. LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LE POSTE

Le cadre supérieur de santé a connaissance au moment de sa prise de poste des conditions et du contexte de travail.

Horaires :

Régime de **décompte en jours** (39h hebdomadaires et 20 jours de RTC annuels).

Le régime de décompte en jours ne donne pas droit à récupération ni paiement des heures supplémentaires effectuées, le forfait de 20 jours de RTC n'est pas réductible.

Conditions particulières :

- La répartition des absences (CA, FE, FC) se fait conformément à la réglementation, selon les nécessités de service et en lien avec le Cadre supérieur de santé du pôle sanitaire et médico-social Personnes Agées du CH, binôme de remplacement afin de permettre la continuité des soins.
- La mission du CSS en binôme s'attache à la supervision des problématiques d'absentéisme et/ou situations d'ordre majeur.
- Participation aux astreintes cadre
- Diplôme de cadre de santé
- Pré requis : Master 1 dans les domaines en lien avec l'activité exercée ou Master 2

CADRE SUPERIEUR DE SANTE

Filière Handicap

Date application : Septembre 2021	Rédaction : Mme C. TARTAMELLA, CSS junior, site St Laurent du Pont Validation : Mme C. ALBORGHETTI, DS, Coordinatrice générale des soins Etablissements Voironnais Chartreuse	Référence : Ft/ADM/rh/Juin 2021
Version : 1	Approbation : Mme L. ZIEGLER, Directeur CH St Laurent du Pont chargée des RH et Mme A. CAUDERLIER, Directeur CH St Laurent du Pont filière Handicap	Page : 9/9

Profil recherché pour le poste :

Expérience en organisation des soins, gestion de services variés, parcours professionnel impliquant des responsabilités significatives, implication dans des groupes de travail transversaux ou groupes projets, formations en lien avec le management (animation d'équipes, gestion de conflits, communication, conduite de projets, qualité, gestion des risques liés à la prise en charge des patients).

Expérience dans le champ du handicap ou de la santé mentale apprécié

Capacités à manager des équipes importantes, à les fédérer dans un projet, à s'inscrire dans une politique institutionnelle

- Conduite de projet • Connaissances en matière de législation professionnelle, de réglementation sanitaire et sociale
- Capacité à l'analyse et synthèse, capacité d'anticipation • Curiosité intellectuelle/ouverture d'esprit
- Qualités relationnelles • Dynamisme et créativité • Loyauté

Diffusion	CH St Laurent du Pont, équipe de direction CHUGA site Voiron	Septembre 2021
Classement		
Rédaction	Mme C. TARTAMELLA, CSS junior, site St Laurent du Pont ; M.D. SEAUME, CSS, site St Geoire en Valdaine	Juin 2021
Vérification	Mme C. ALBORGHETTI, DS, Coordinatrice générale des soins Etablissements Voironnais Chartreuse	Juin 2021
Vérification qualité	Mme S. MATYJASZCZYK, CSS Gestion des Risques chargée de missions sur la Direction des Soins Voiron	Juin 2021
Approbation	Mme L. ZIEGLER, Directeur CH St Laurent du Pont ; Mme CAUDERLIER Alix, Directrice Pôle Handicap du CH St Laurent du Pont	Juin 2021
Historique	Néant	